



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉFET COORDONNATEUR
DU BASSIN ADOUR-GARONNE

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

**OBSERVATOIRE
HYDROLOGIQUE**

**BULLETIN DE SITUATION
HYDROLOGIQUE DU
BASSIN ADOUR-GARONNE**

**Nov-Déc
2021**

Synthèse bimestrielle au 1^{er} janvier 2022

Nette amélioration de l'hydrologie et démarrage de la recharge des nappes

Les mois de novembre et décembre ont globalement été plutôt humides. Ces conditions ont permis d'atteindre une hydrologie largement excédentaire en décembre, où 85 % des stations de mesure sont excédentaires.

La période de recharge 2021-2022 a véritablement commencé au mois de décembre. Les débits objectifs d'étiage (DOE) n'ont pas été respectés sur 8 points nodaux du SDAGE en novembre, mais tous ont été respectés en décembre.

Au 1^{er} janvier 2022, le taux de remplissage global des retenues non conventionnées est de 74,1 % (soit 289 Mm³). Sur le mois de décembre, 80 Mm³ ont été stockés dans les réserves non conventionnées et 95 Mm³ depuis le 1^{er} novembre (début du remplissage).

Patrick BERG

Directeur régional de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



Sommaire

Synthèse.....	2	Débits journaliers et débits de référence.....	12
Précipitations mensuelles.....	3	Débits.....	14
Rapport aux normales des précipitations.....	5	Réserves en eau.....	19
Pluies efficaces.....	7	Niveau des eaux souterraines.....	21
Indicateur d'humidité des sols.....	9	Arrêtés de restriction.....	22
Enneigement.....	11	Glossaire.....	23



Le mois de novembre 2021 est marqué par un déficit pluviométrique qui s'intensifie du sud vers le nord du bassin Adour-Garonne. Le mois de décembre quant à lui, beaucoup plus pluvieux, permet de relever l'hydrologie et engager la recharge des nappes.

L'indicateur sécheresse d'humidité des sols est conforme à la normale à modérément sec au mois de novembre et conforme à la normale à localement modérément humide sur le mois de décembre.

Conformément aux mois précédents, l'hydrologie générale du mois de novembre est déficitaire (70 % des stations). Ce sont les bassins de la Garonne amont et de l'Ariège qui présentent les déficits hydrologiques les plus marqués. A contrario, l'hydrologie générale du mois de décembre est largement excédentaire (85 % des stations).

Durant le mois de novembre 2021, les débits moyens journaliers sont restés supérieurs aux débits seuils du SDAGE sur seulement 67 % des points nodaux du bassin. Tous les points nodaux ont respecté les débits seuils du SDAGE durant le mois de décembre.

En effet, durant le mois de novembre, les valeurs de débit objectif d'étiage (DOE) ont été franchies au moins 1 jour dans le mois sur 8 points nodaux (13 %).

Les débits moyens journaliers sont également passés sous les débits d'alerte renforcée 8 jours sur l'Hers Vif à Calmont et 5 jours sur l'Hers Mort à Pont de Périole.

La situation hydrologique s'est nettement améliorée au cours du mois de décembre.

La situation des nappes témoigne d'une recharge des nappes plutôt inférieure à la normale en novembre, mais nettement excédentaire en décembre. La situation des mois précédents étant plutôt favorable, avec un étiage peu sévère, les niveaux restent majoritairement supérieurs à la moyenne pour un mois de décembre, même s'il a donc fallu attendre la toute fin de l'année 2021 pour initier une recharge significative.

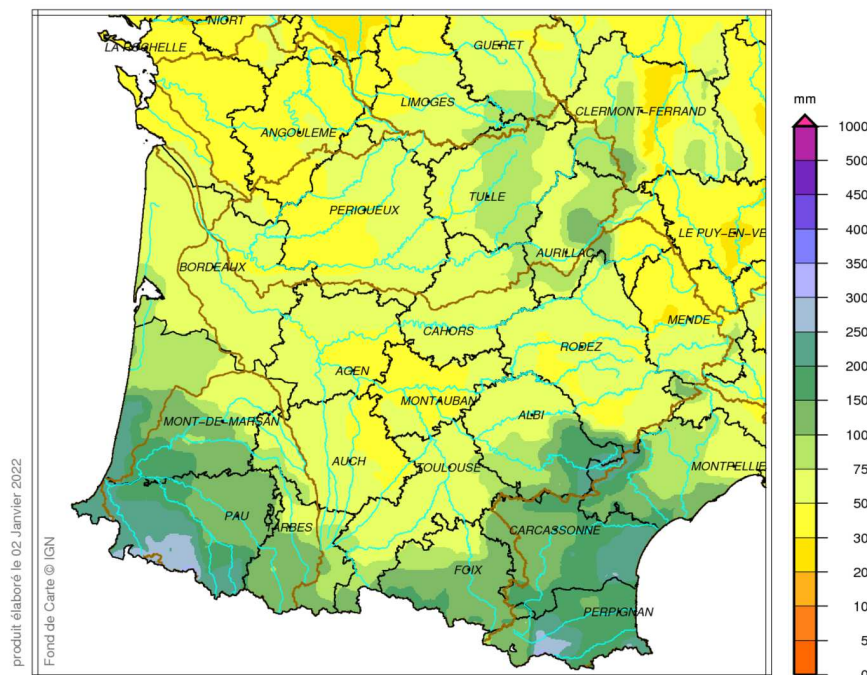
Au 1^{er} janvier 2022, le taux de remplissage global des retenues non conventionnées est de 74,1% (soit 289 Mm³). Au 1^{er} décembre 2021, il était de 53,6% (soit 209 Mm³). Le remplissage des réserves s'est engagé sur le mois de novembre 2021. Depuis le 1^{er} novembre (début du remplissage), 95 Mm³ ont été stockés dans les réserves non conventionnées.

Au 1^{er} janvier 2022, seul un arrêté de restriction est encore en vigueur sur le département de la Charente-Maritime.

Les mois de novembre et décembre ont globalement été plutôt humides et frais. L'hydraulicité est désormais fin décembre, largement excédentaire. La situation des nappes témoigne d'une dynamique de recharge qui s'est engagée surtout au mois de décembre. Au 1^{er} janvier 2022, le taux de remplissage global des retenues non conventionnées est de 74,1%. Au 1^{er} janvier seules les réserves de Haute-Montagne du Système Neste sont encore sous convention avec un taux de disponibilité de 64% (6,4 Mm³). Durant le mois de novembre, les débits objectifs d'étiage (DOE) n'ont pas été respectés sur 8 points nodaux du SDAGE, contrairement au mois de décembre où tous les débits objectifs du SDAGE ont été respectés.



Bassin Adour-Garonne Cumul de précipitations Novembre 2021



produit élaboré le 02 Janvier 2022

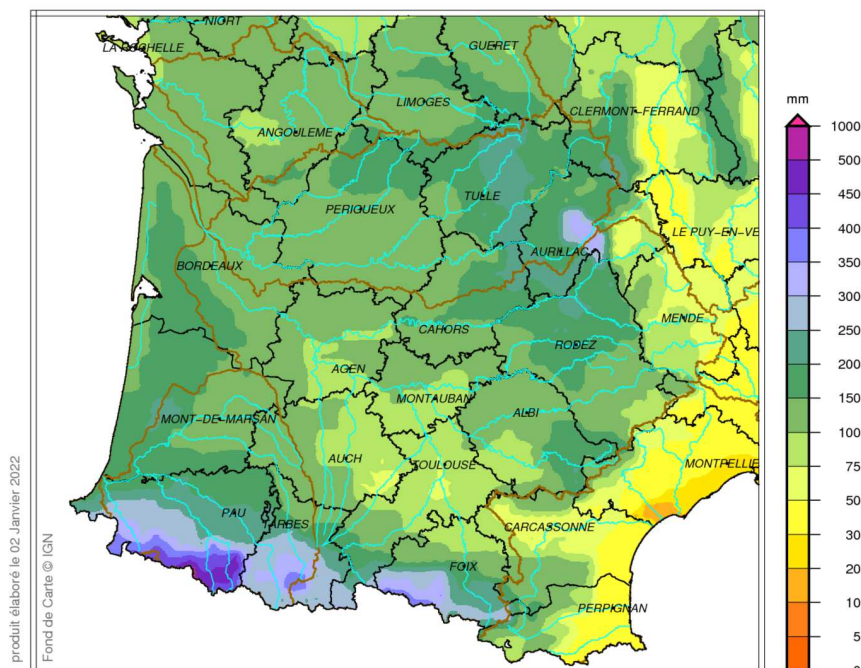
Fond de Carte © IGN

Les pluies sont pratiquement généralisées les 3 premiers jours de novembre. Par la suite, la proximité d'un anticyclone atténue les quelques perturbations qui viennent de méditerranée ou d'Espagne. Les pluies redeviennent quotidiennes fin novembre, voire abondantes le 24 des Monts de Lacaune au sud-ouest de la Lozère (60 à 120 mm). Les 28 et 29 novembre, il neige dans le Massif Central et des flocons saupoudrent le centre et le nord du bassin de la Garonne.

Les cumuls mensuels varient de 40 à 75 mm sur la grande majorité du bassin de la Garonne (localement 80 à 90 mm en Corrèze). Cependant, il est tombé 100 à 250 mm dans le sud-est du Tarn et le sud-ouest du bassin de l'Adour (localement 300 mm), plus souvent 100 à 150 mm dans les Pyrénées.



Bassin Adour-Garonne Cumul de précipitations Décembre 2021



produit élaboré le 02 Janvier 2022

Fond de Carte © IGN

Les pluies sont pratiquement généralisées les 10 premiers jours de décembre, avec le 9 décembre des quantités de durée de retour centennale dans les Pyrénées-Atlantiques. Du 7 au 10, les cumuls pluviométriques varient de 130 à plus de 300 mm sur la chaîne pyrénéenne (inondations).

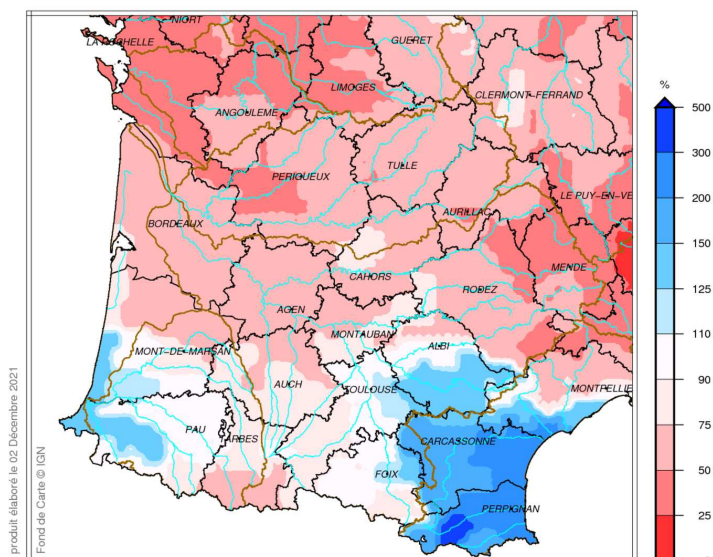
Puis le temps reste à peu près sec jusqu'au 24 décembre.

Du 25 au 29, c'est surtout le nord-est du bassin de la Garonne qui est abondamment arrosé avec 50 à 150 mm en 5 jours.

Les cumuls mensuels varient le plus souvent entre 70 mm (dans la plaine toulousaine) et 200 mm (vers l'Adour et le nord-ouest du Massif Central). Trois zones échappent à cette généralité : l'est de la Lozère où les cumuls sont plus faibles (50 mm) ; alors qu'ils sont plus importants sur le Plomb du Cantal qui totalise 350 mm et les Pyrénées où il est tombé 250 à 500 mm dans le mois.



Bassin Adour-Garonne
Rapport à la normale 1981/2010 des précipitations
Novembre 2021



produit élaboré le 02 Décembre 2021
Fond de Carte © IGN

Rapport à la normale des précipitations de novembre 2021

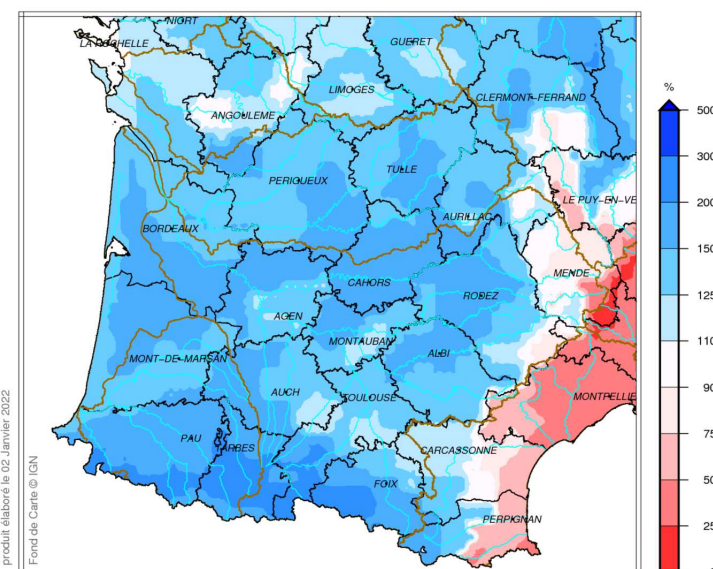
Les 2/3 nord du bassin Adour-Garonne, ainsi que le Massif Central enregistrent des déficits de 25 à 75 %.

Plus au sud, les cumuls sont plus hétérogènes : on observe des déficits de 10 à 25 % dans le Gers et les Hautes-Pyrénées ; des excédents de 30 à 40 % sur le sud du littoral aquitain et près des Pyrénées dans le Pays basque, ainsi que dans le sud du Tarn.

C'est le 4ème ou 5ème mois de novembre le plus sec dans les Charentes depuis le début des années 2000 ; et le 3ème en Lozère.



Bassin Adour-Garonne
Rapport à la normale 1981/2010 des précipitations
Décembre 2021



produit élaboré le 02 Janvier 2022
Fond de Carte © IGN

Rapport à la normale des précipitations de décembre 2021

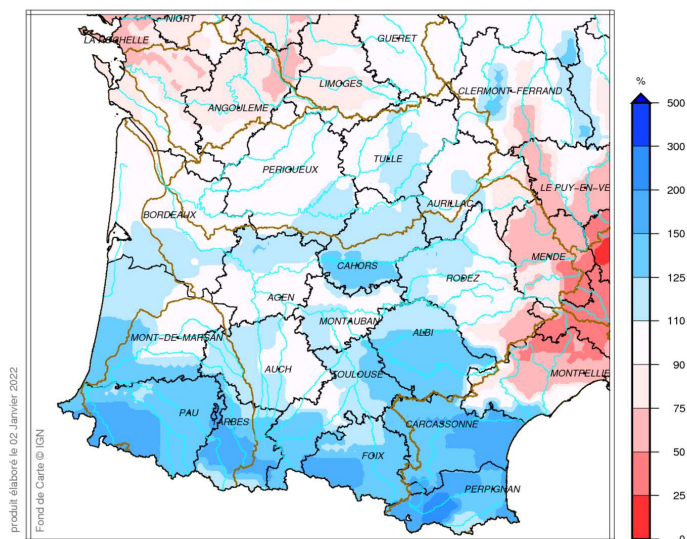
Ces quantités d'eau sont le plus souvent 40 à 90 % excédentaires. Cependant, les Charentes affichent des excédents moindres (10 à 50 %) voire des cumuls proches de la normale. La Lozère enregistre également des totaux conformes à un mois de décembre, mais aussi des déficits de 10 à 75 %.

C'est le 2ème mois de décembre le plus arrosé de ces 21 dernières années dans le Lot, en Haute-Garonne et dans les Pyrénées-Atlantiques (record en 2020) ; en 4ème position pour l'Aveyron. Décembre 2021 est le plus arrosé des mois de décembre depuis le début des années 2000 en Ariège et dans les Hautes-Pyrénées (4ème rang depuis 1959 dans les Hautes-Pyrénées).



Bassin Adour-Garonne
Rapport à la normale 1981/2010 du cumul de précipitations
De Novembre à Décembre 2021

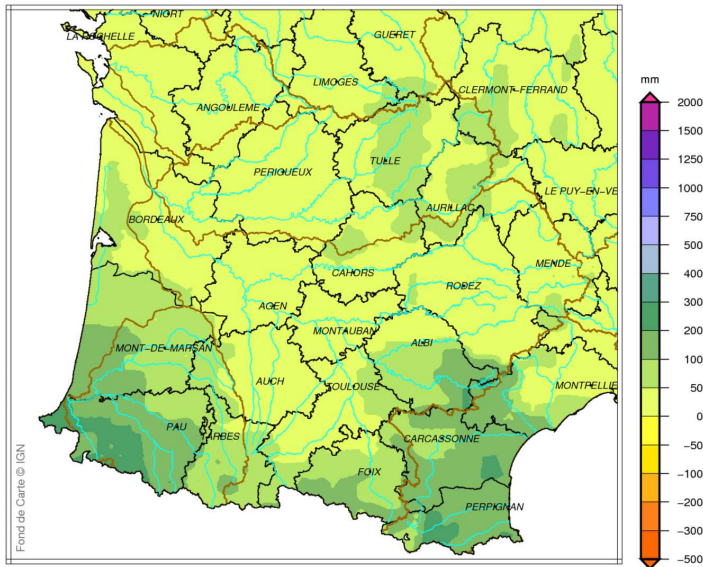
Rapport à la normale des précipitations de novembre 2021 à décembre 2021



Les déficits pluviométriques de novembre atténuent les excédents de décembre. Le cumul des pluies de ces 2 mois est proche de la normale ou 10 à 25 % déficitaire sur le nord du bassin. De l'est du Cantal au sud de la Lozère, les déficits varient de 10 à 80 %. En revanche, du Tarn aux Pyrénées et jusqu'au sud-ouest des Landes, les excédents sont généralisés et souvent compris entre 30 et 60 %.

Pluies efficaces de novembre 2021

Bassin Adour-Garonne
Cumul de pluies efficaces
Novembre 2021

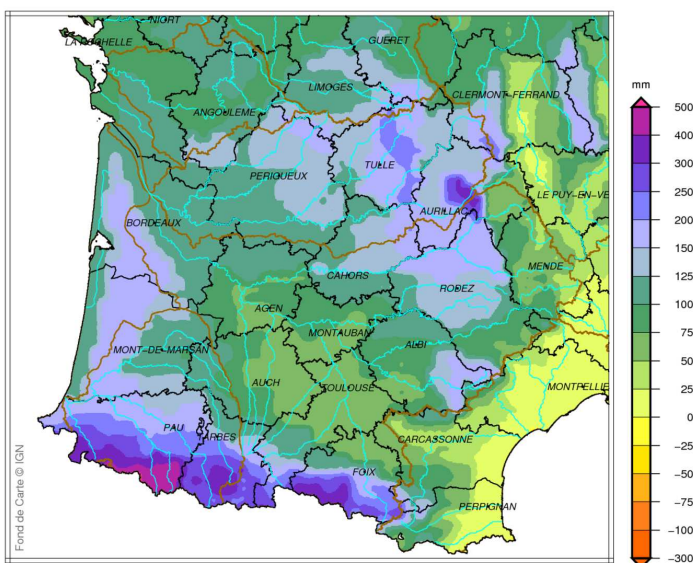


Les cumuls de pluies efficaces varient le plus souvent de 20 à 60 mm et entre 100 et 200 mm du sud-ouest des Landes aux Pyrénées-Atlantiques, ainsi que dans le sud-est du Tarn.

produit élaboré le 02 Décembre 2021
Fond de Carte © IGN

Pluies efficaces de décembre 2021

Bassin Adour-Garonne
Cumul de pluies efficaces
Décembre 2021

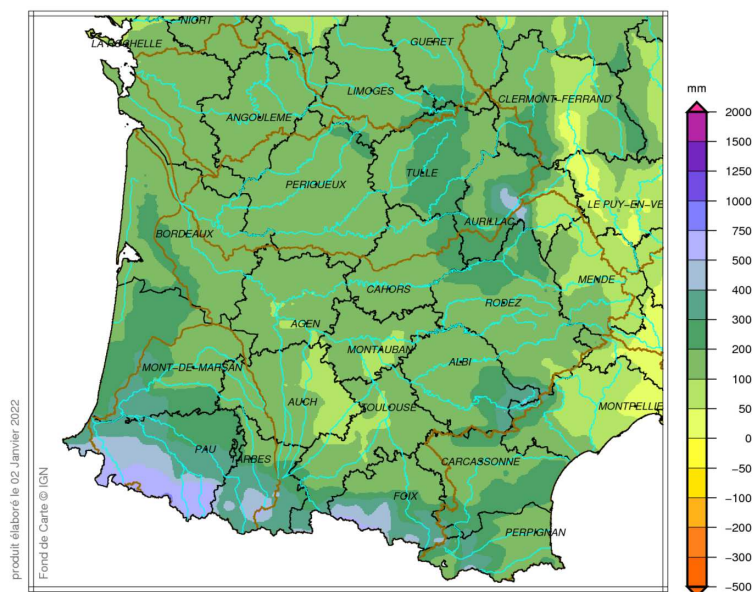


Les valeurs de pluies efficaces varient de 60 à 180 mm sur la majeure partie de la zone. Elles augmentent jusqu'à 220 mm en Corrèze et 300 mm dans le Cantal. Les Pyrénées cumulent 200 à 500 mm.

produit élaboré le 02 Janvier 2022
Fond de Carte © IGN

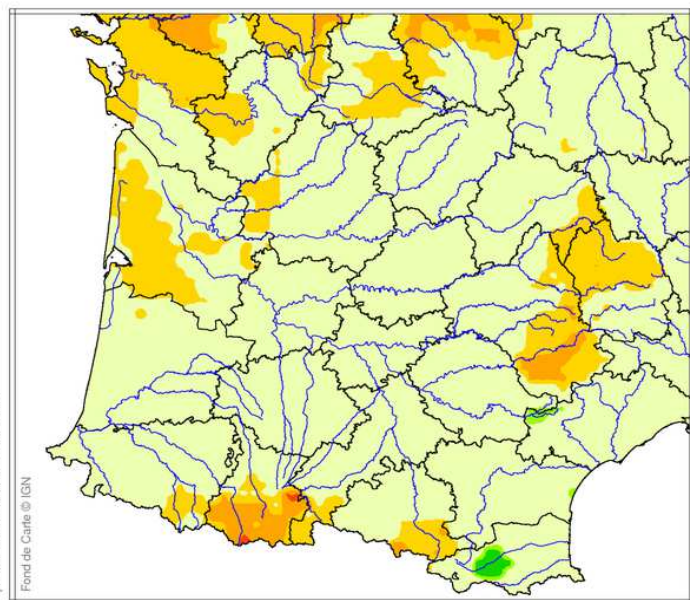
Bassin Adour-Garonne
Cumul de pluies efficaces
De Novembre à Décembre 2021

Pluies efficaces de novembre 2021 à décembre 2021



Les cumuls de pluies efficaces de ces 2 mois sont généralement compris entre 90 et 200 mm, mais avoisinent 80 mm sur le nord-est de la Lozère. Dans le centre du Cantal, le sud-est du Tarn et près des Pyrénées, les cumuls augmentent (jusqu'à 700 mm dans les Pyrénées-Atlantiques).

Indicateur sécheresse d'humidité des sols (SSWI)
Novembre 2021 – décade 3



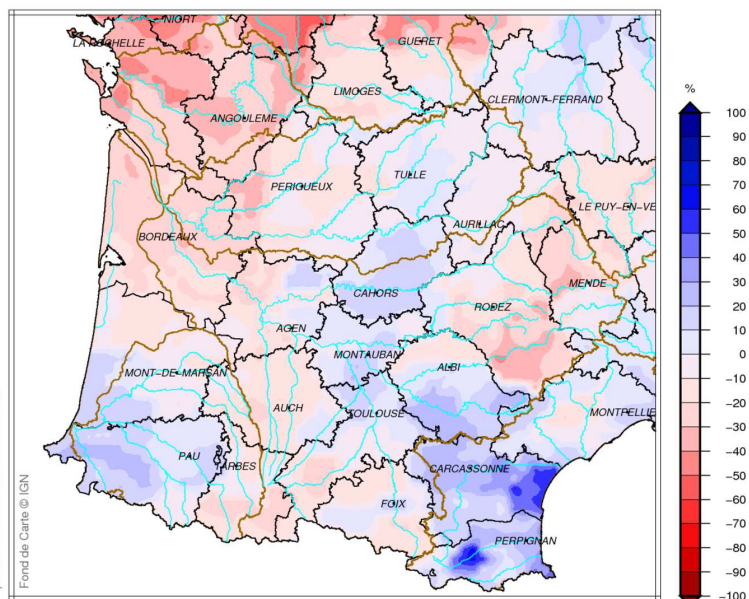
Indicateur d'humidité des sols pour la 3ème décade de novembre 2021

Les sols s'humidifient plus ou moins au passage des perturbations. Mais leur humidité est souvent inférieure ou proche de la normale de la saison au 1er décembre.

L'indicateur d'humidité des sols est considéré comme modérément sec principalement sur la Gironde et la Charente-Maritime.

Le centre de la chaîne pyrénéenne présente un indicateur très sec voire extrêmement sec localement.

Bassin Adour-Garonne
Ecart pondéré à la normale 1981/2010 de l'indice d'humidité des sols
le 1 Décembre 2021



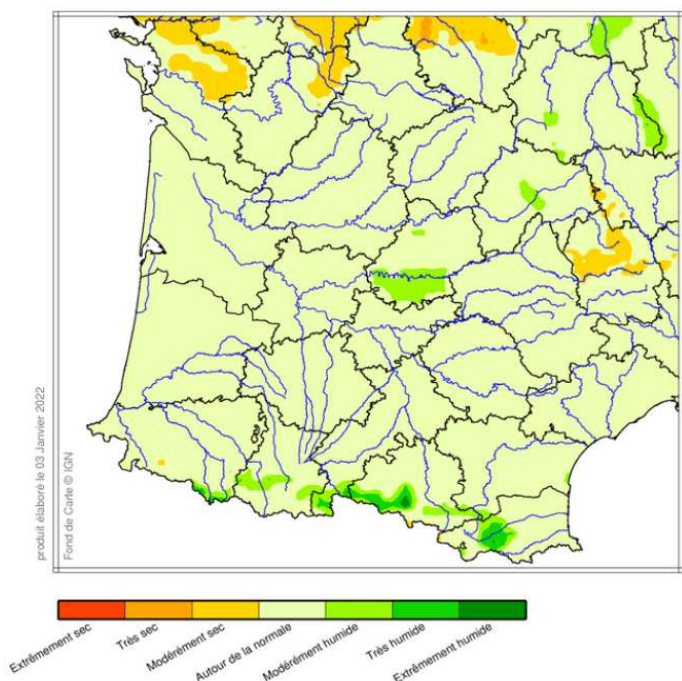
Écart à la normale de l'indice d'humidité des sols au 1er décembre 2021

Le 1er décembre 2021, les sols superficiels sont 20 à 40 % plus secs que la normale du jour de la Gironde aux Charentes, en Lozère et en Aveyron.

Ailleurs, l'état d'humidité se rapproche de la normale à plus ou moins 20 % près : les sols sont 10 à 20 % plus humides dans le sud-ouest du bassin de l'Adour, le sud du Tarn et du Lot, ainsi qu'au nord de la Haute-Garonne.

La sécheresse des sols observée en Charente-Maritime se rencontre 1 à 2 fois tous les 10 ans dans ce département à cette époque de l'année.

Indicateur sécheresse d'humidité des sols (SSWI)
 Décembre 2021 – décade 3



Indicateur d'humidité des sols pour la 3ème décade de décembre 2021

Plus secs que d'habitude les premiers jours de décembre, les sols s'humidifient par la suite sauf dans les Charentes. L'humidité des sols diminue progressivement en 2ème partie de mois, puis augmente de nouveau avec le retour des pluies fin décembre.

Durant la troisième décade de décembre, les sols présentent une humidité proche de la normale sur l'ensemble du bassin. Seuls les sommets pyrénéens et le sud du Lot présentent des sols modérément humides.

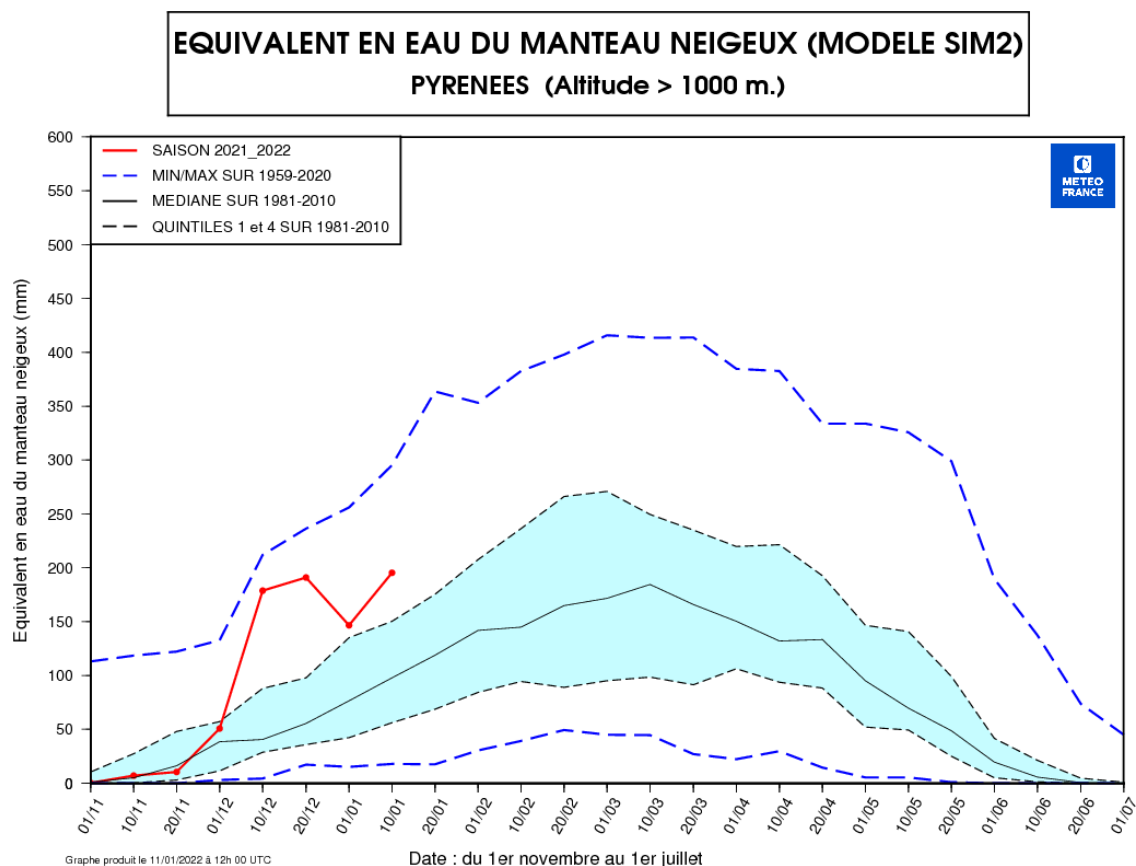
Le nord de la Charente et de la Charente-Maritime présentent des sols modérément secs.

Bassin Adour-Garonne
 Ecart pondéré à la normale 1981/2010 de l'indice d'humidité des sols
 le 1 Janvier 2022

Écart à la normale de l'indice d'humidité des sols au 1er janvier 2022



Au 1er janvier 2022, l'indice d'humidité des sols est généralement proche de la normale à + ou - 10 % près. Quelques zones présentent cependant des excès d'humidité de 20 ou 30 % (du nord-est du Lot-et-Garonne au sud du Lot et sur les sommets pyrénéens) ; alors que la Lozère enregistre des déficits d'humidité de 20 %.



La neige a commencé à tomber à partir du 1er novembre 2021 en quantité importante dans les Pyrénées.

A partir du 1er décembre, l'équivalent en eau du manteau neigeux de l'ensemble de la chaîne pyrénéenne est supérieur à la normale et s'approche des maximales autour du 10 décembre.

Au 1er janvier 2022, l'enneigement de l'ordre de 140 mm est supérieur à la normale et également supérieur à celui de l'hiver dernier à la même période (80 mm au 1er janvier 2021).

Novembre 2021

Nombre de jours sous le débit objectif d'étiage (DOE) : $QMJ < DOE$

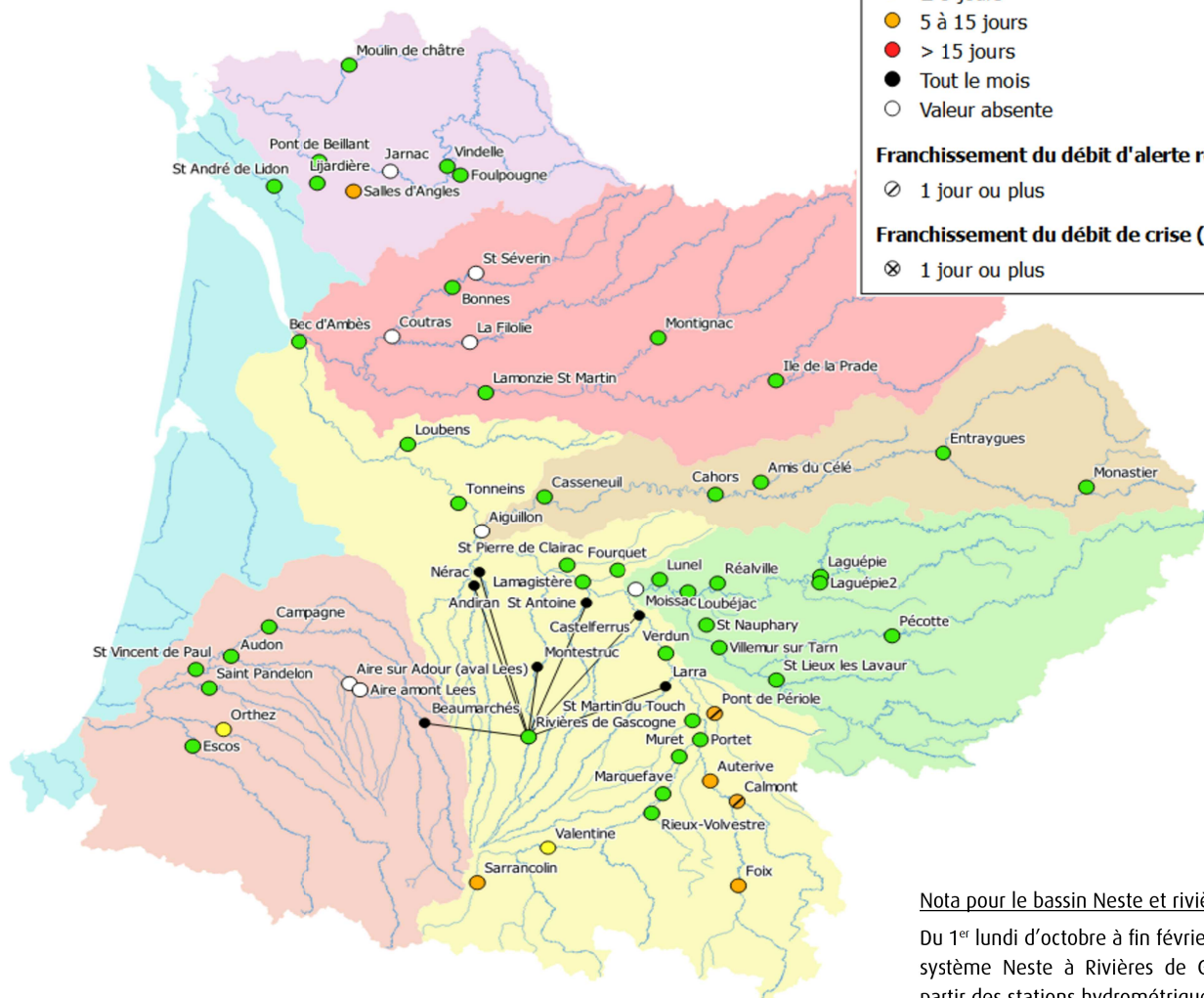
- 0 jour
- ≤ 5 jours
- 5 à 15 jours
- > 15 jours
- Tout le mois
- Valeur absente

Franchissement du débit d'alerte renforcé : $QMJ < DCR + 1/3(DOE - DCR)$

- ⊗ 1 jour ou plus

Franchissement du débit de crise (DCR) : $QMJ < DCR$

- ⊗ 1 jour ou plus



Nota :

Dans le présent bulletin, la valeur du DOE est comparée aux débits moyens journaliers, comme pour les débits d'alerte et de crise. Cette représentation de la situation diffère de l'évaluation du respect des DOE au sens du SDAGE.

Dans le SDAGE, le respect des DOE pour une année donnée s'apprécie par comparaison de 80 % de la valeur du DOE avec le plus faible débit moyen observé sur 10 jours consécutifs (VCN10). Cette évaluation ne peut donc être réalisée qu'a posteriori, une fois l'année terminée et le VCN10 connu.

Nota pour le bassin Neste et rivières de Gascogne :

Du 1^{er} lundi d'octobre à fin février, le SDAGE fixe un DOE unique sur le système Neste à Rivières de Gascogne (station fictive calculée à partir des stations hydrométriques concernées).



Cette carte ne constitue pas une évaluation du respect des DOE au sens du SDAGE (cf. Nota).

Le mois de novembre 2021 présente des déficits pluviométriques importants sur les 2/3 nord du bassin. Plus au sud les cumuls sont proches ou supérieurs à la normale, permettant d'entamer une remontée des débits.

Durant le mois de novembre 2021, les débits moyens journaliers sont restés supérieurs aux débits seuils du SDAGE sur 67 % des points nodaux du bassin.

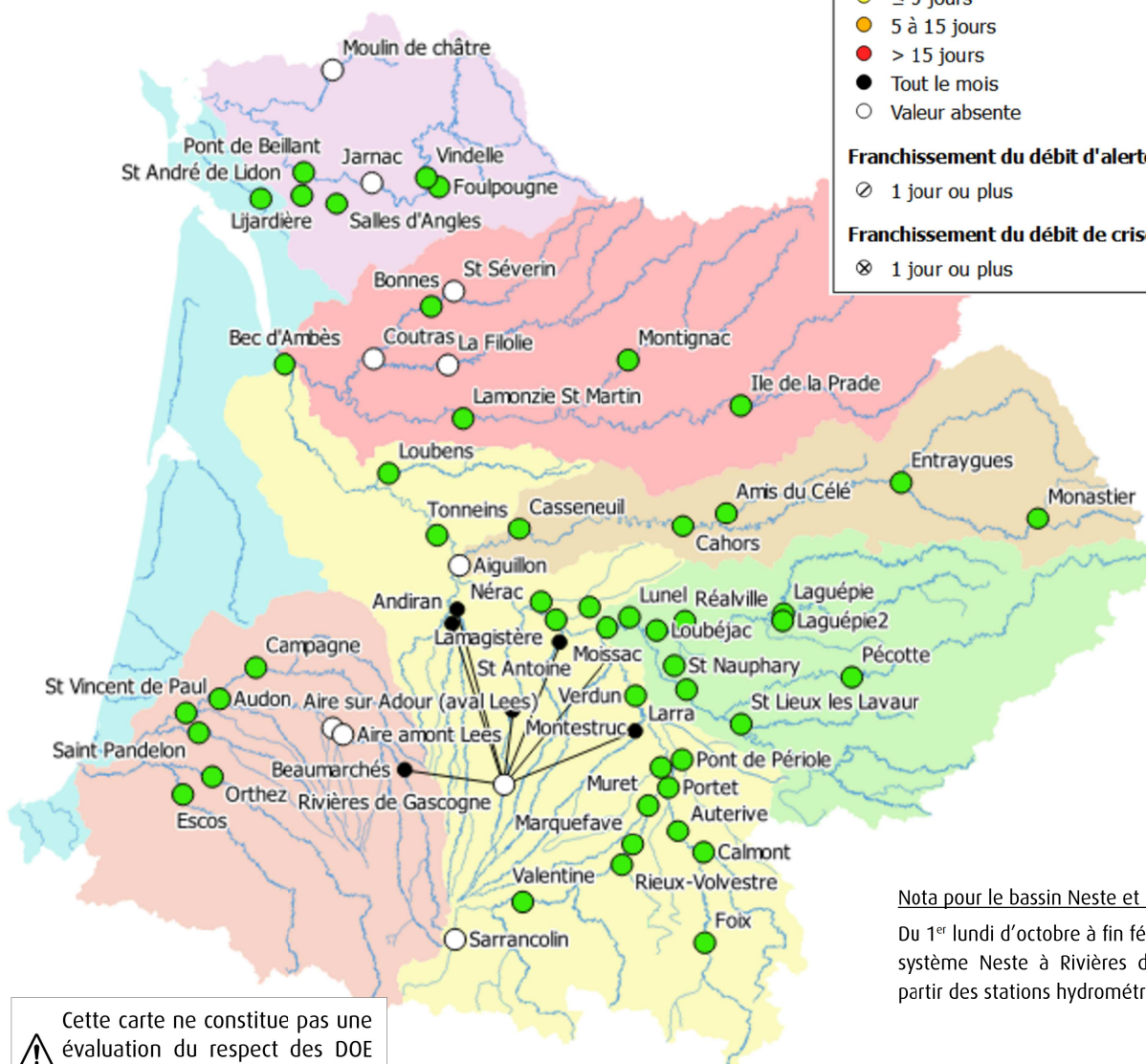
En effet, les valeurs de débit objectif d'étiage (DOE) ont été franchies au moins 1 jour dans le mois sur 8 points nodaux (13 %) et plus précisément entre 1 et 5 jours sur 2 stations (la Garonne à Valentine et le Gave de Pau à Othez), entre 6 et 15 jours sur 6 stations (la Neste à Sarrancolin, l'Ariège à Foix, l'Hers-Vif à Calmont, l'Ariège à Auterive, l'Hers Mort à Pont de Périole, et le Né à Salles d'Angles).

Les débits moyens journaliers sont également passés sous les débits d'alerte renforcée 8 jours sur l'Hers Vif à Calmont et 5 jours sur l'Hers Mort à Pont de Périole.

Les débits de crise (DCR) n'ont pas été franchis.

La situation hydrologique est inégale sur le bassin mais elle s'est stabilisée. Seuls les bassins de l'Ariège et de l'amont de la Garonne présentent encore des difficultés.

Décembre 2021



Nota :

Dans le présent bulletin, la valeur du DOE est comparée aux débits moyens journaliers, comme pour les débits d'alerte et de crise. Cette représentation de la situation diffère de l'évaluation du respect des DOE au sens du SDAGE.

Dans le SDAGE, le respect des DOE pour une année donnée s'apprécie par comparaison de 80 % de la valeur du DOE avec le plus faible débit moyen observé sur 10 jours consécutifs (VCN10). Cette évaluation ne peut donc être réalisée qu'a posteriori, une fois l'année terminée et le VCN10 connu.

Nota pour le bassin Neste et rivières de Gascogne :

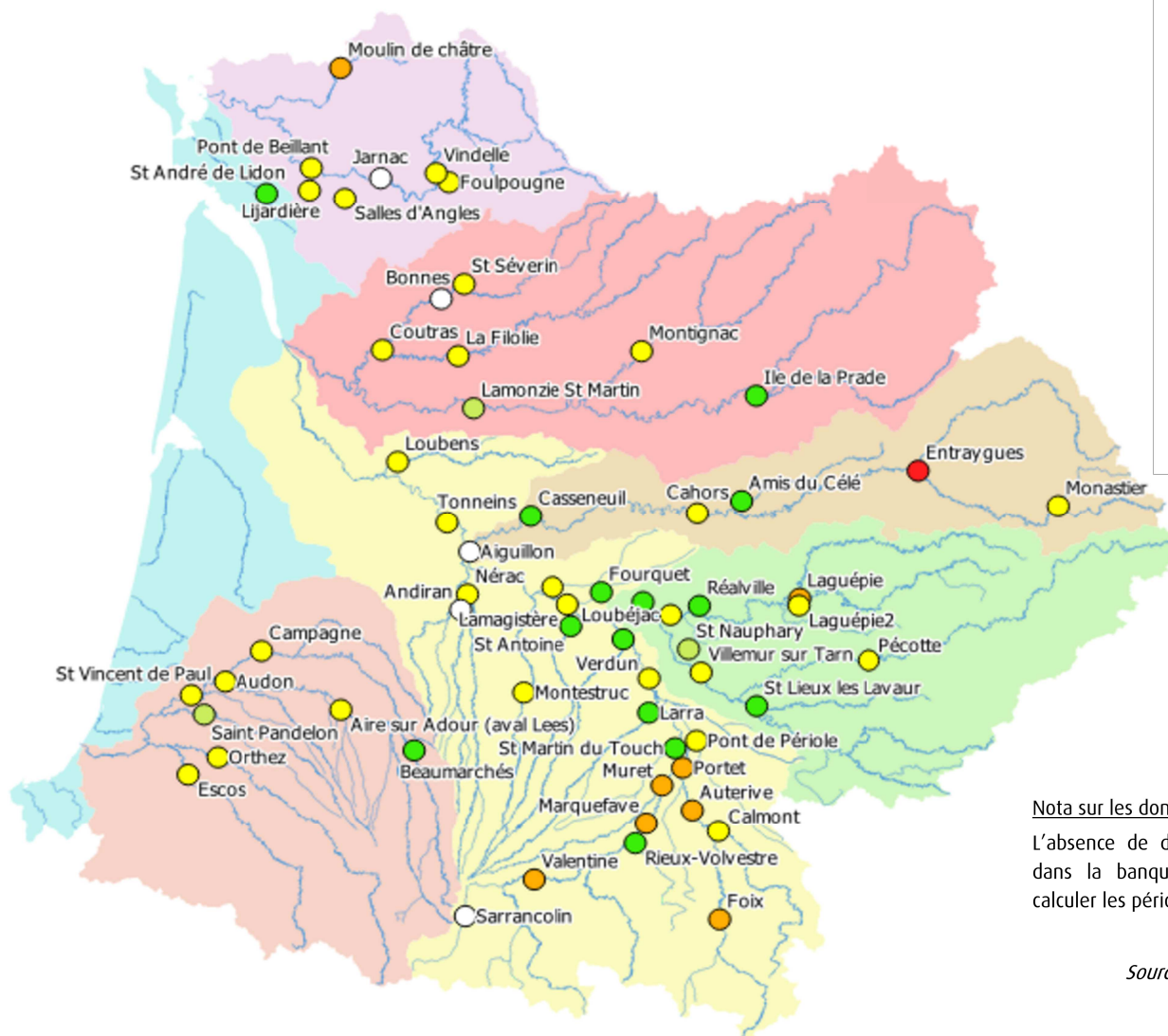
Du 1^{er} lundi d'octobre à fin février, le SDAGE fixe un DOE unique sur le système Neste à Rivières de Gascogne (station fictive calculée à partir des stations hydrométriques concernées).

⚠ Cette carte ne constitue pas une évaluation du respect des DOE au sens du SDAGE (cf. Nota).

La pluviométrie du mois de décembre est excédentaire sur l'ensemble du bassin Adour-Garonne. Les températures sont également en baisses.

Durant le mois de décembre 2021, les débits moyens journaliers sont restés supérieurs aux débits seuils du SDAGE sur l'ensemble des points nodaux du bassin.

Novembre 2021



Nota sur les données insuffisantes :

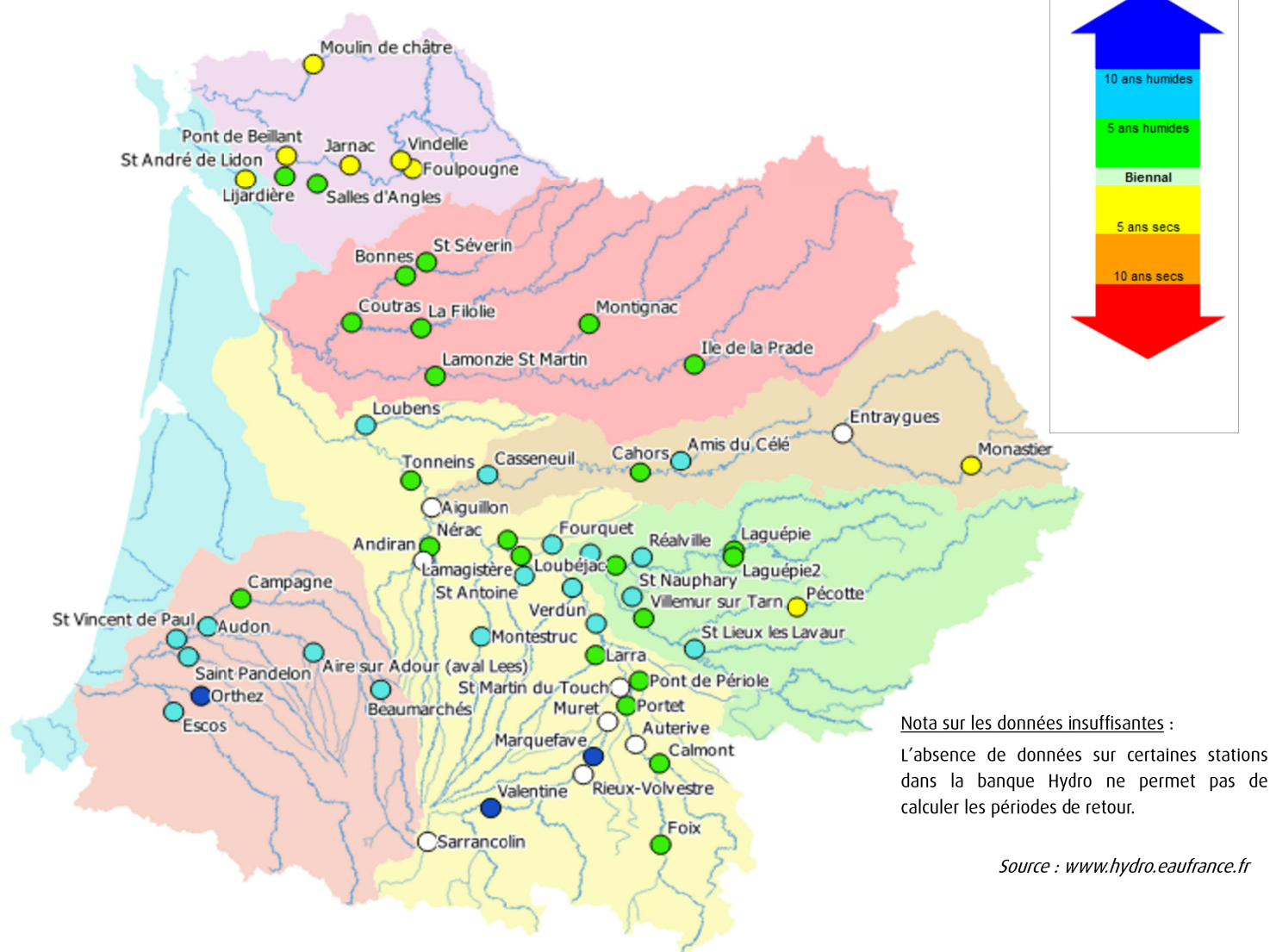
L'absence de données sur certaines stations dans la banque Hydro ne permet pas de calculer les périodes de retour.

Source : www.hydro.eaufrance.fr

L'hydrologie du mois de novembre reste majoritairement déficitaire (70 % des stations de mesure). En effet, les débits moyens mensuels sont caractérisés par des périodes de retour :

- entre 10 et 20 ans secs sur la station du Lot à Entraygues ;
- entre 5 et 10 ans secs sur 14 % des stations (8) principalement situées sur l'amont de la Garonne et le bassin de l'Ariège ;
- entre 2 et 5 ans secs pour 47 % des stations (27) réparties sur l'ensemble du bassin Adour-Garonne ;
- autour de la normale sur 5 % des stations (3),
- entre 2 et 5 ans humides sur 25 % des stations (14) réparties sur l'ensemble du bassin Adour-Garonne.

Décembre 2021

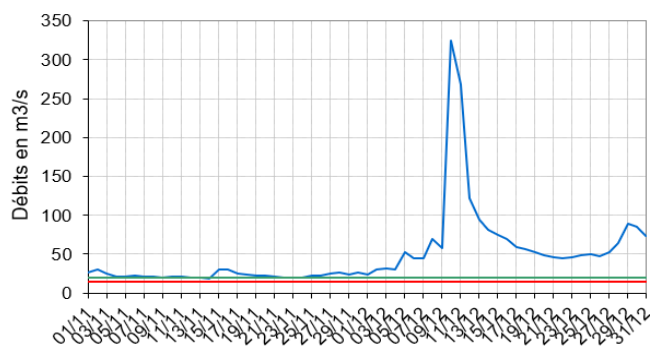


L'hydrologie du mois de décembre devient excédentaire sur la majorité du bassin (85 % des stations de mesure). En effet, les débits moyens mensuels sont caractérisés par des périodes de retour :

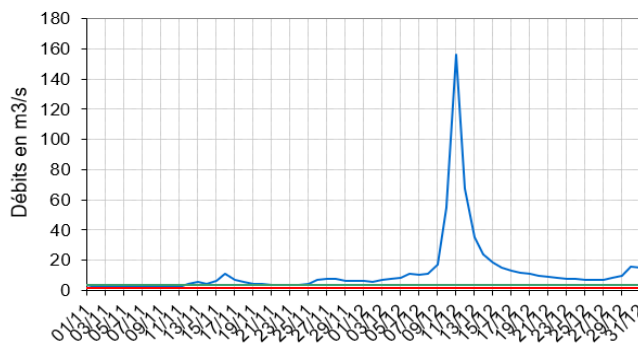
- entre 2 et 5 ans secs pour 15 % des stations (8) localisées principalement en Charente ;
- entre 2 et 5 ans humides sur 46 % des stations (25) réparties sur l'ensemble du bassin Adour-Garonne, mis à part le bassin de l'Adour ;
- entre 5 et 10 ans humides sur 33 % des stations (18) principalement sur le bassin de l'Adour, le Tarn, l'Aveyron et la Garonne moyenne ;
- entre 10 et 20 ans humides sur 6% des stations (3) : le Gave de Pau à Orthez, la Garonne à Valentine et la Garonne à Marquefave.

Débits journaliers – Axe Garonne

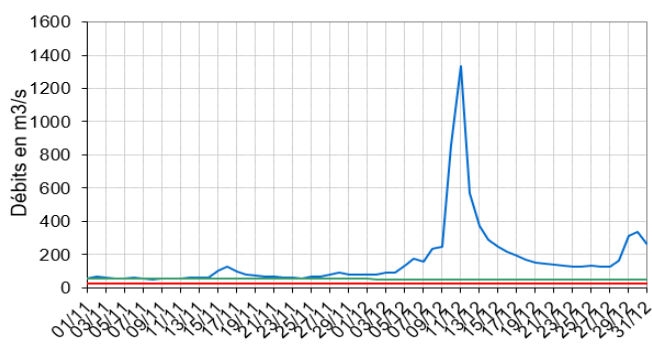
La Garonne à Valentine



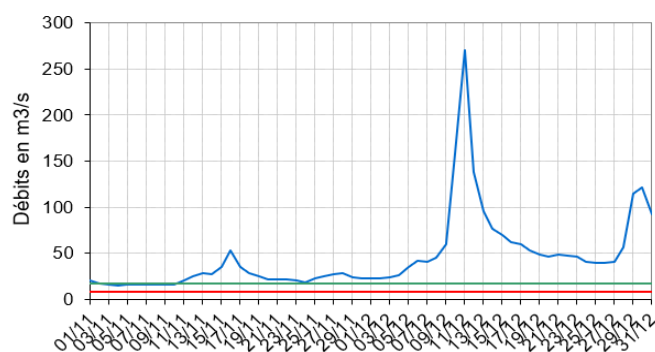
L'Hers-Vif à Calmont



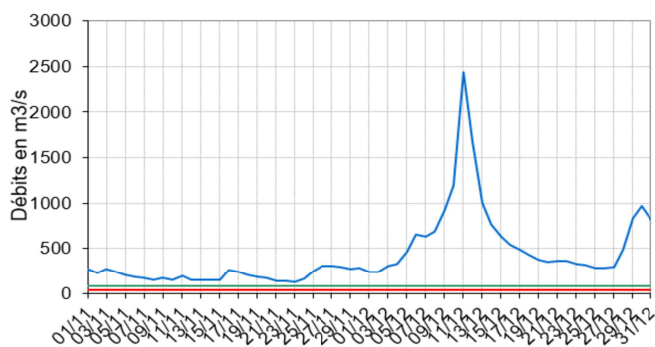
La Garonne à Portet



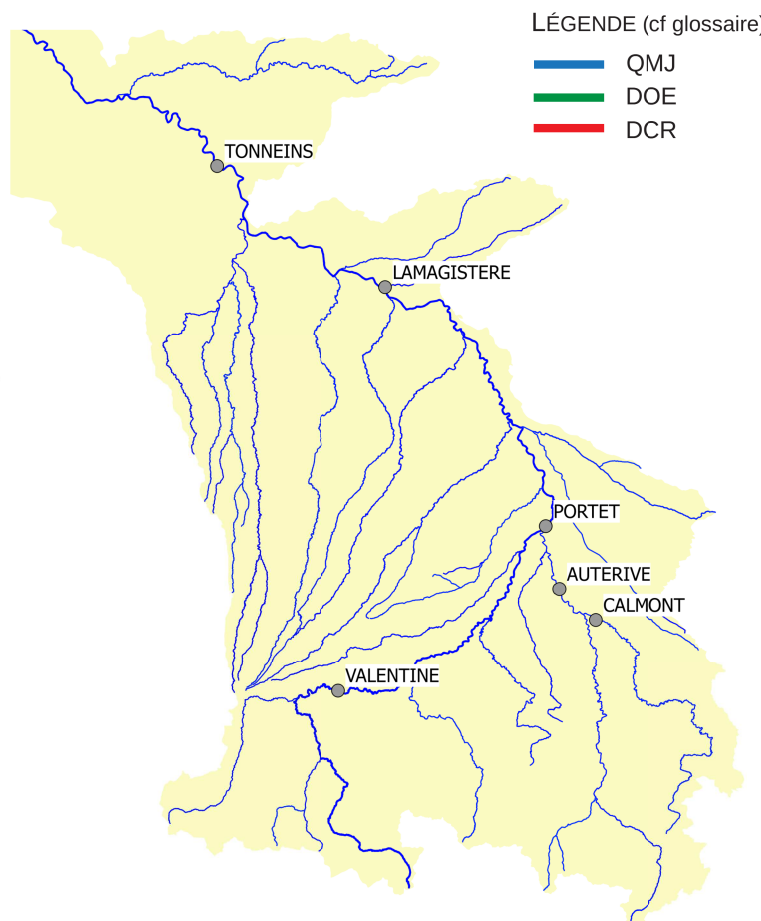
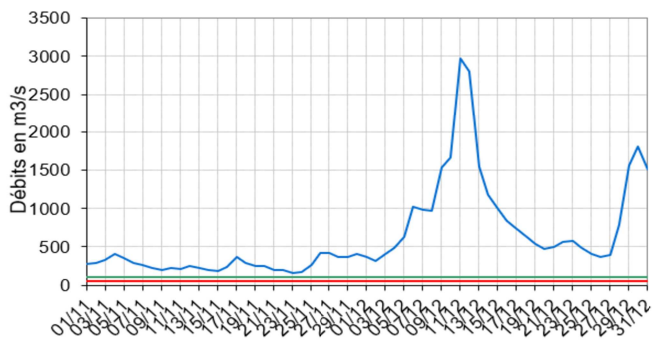
L'Ariège à Auterive



La Garonne à Lamagistère

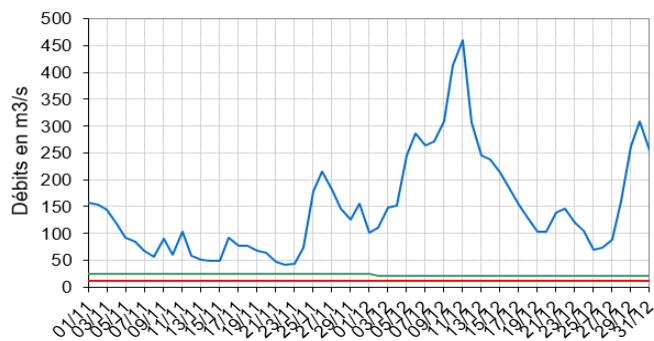


La Garonne à Tonneins

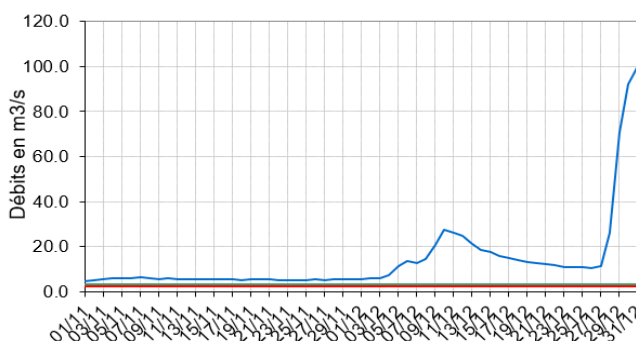


Débits journaliers – Axe Charente et rive droite de la Garonne

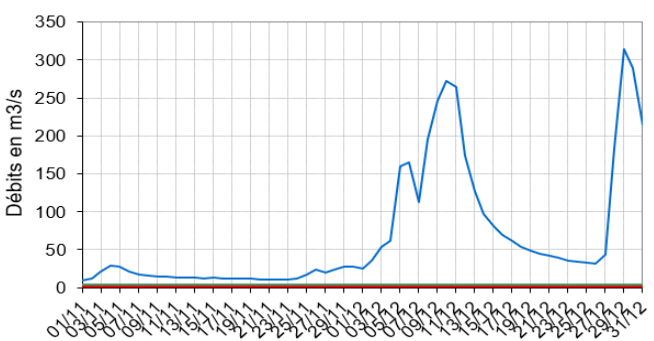
Le Tarn à Villemur sur Tarn



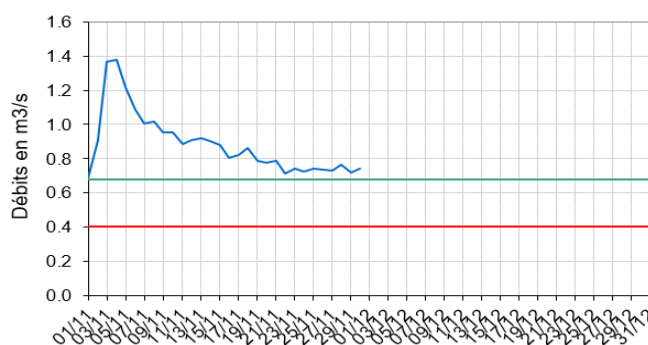
La Charente à Vindelle



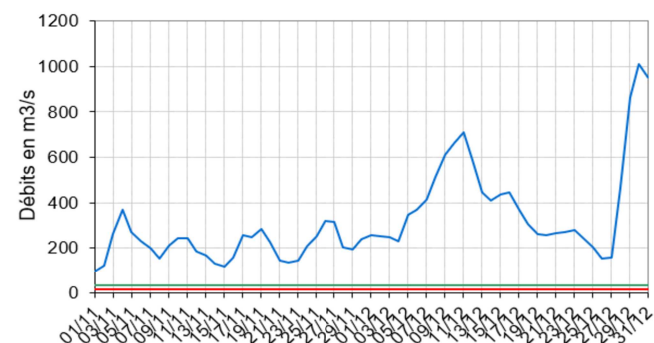
L'Aveyron à Loubéjac



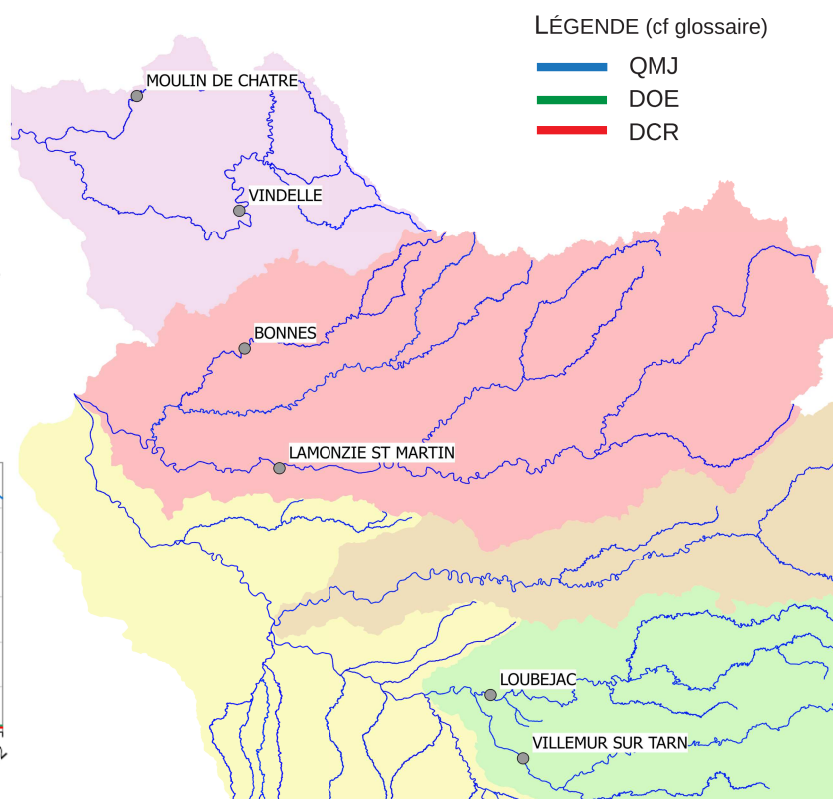
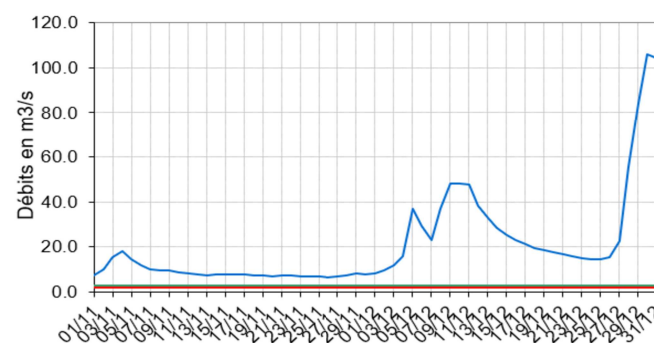
La Boutonne à Moulin de Châtre



La Dordogne à Lamonzie-St Martin

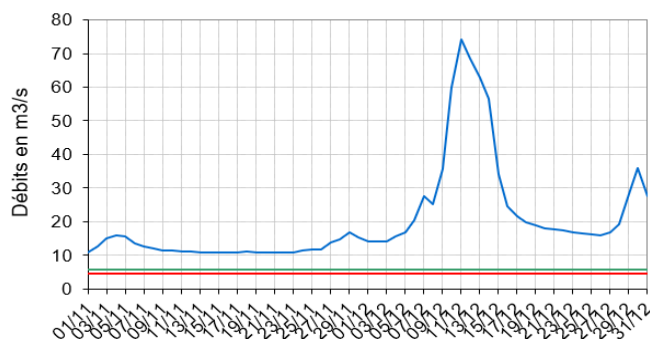


La Dronne à Bonnes

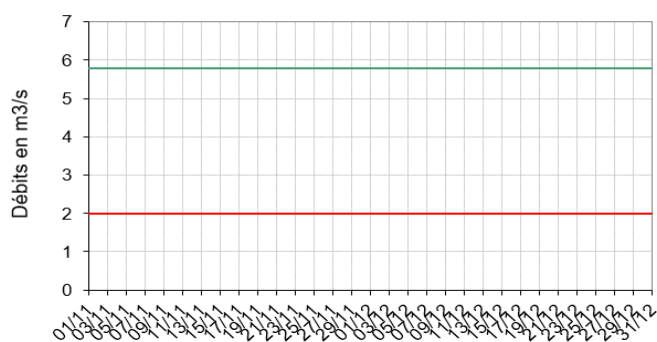


Débits journaliers – Axe Adour

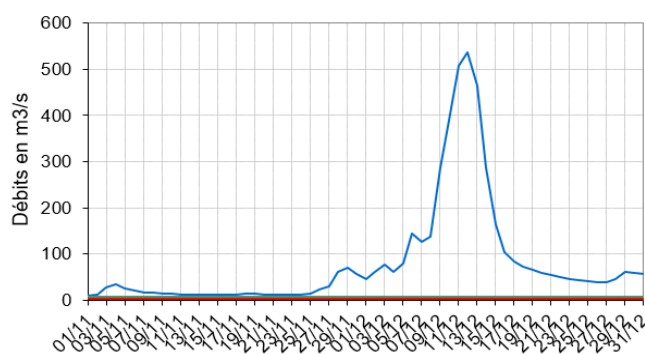
La Midouze à Campagne



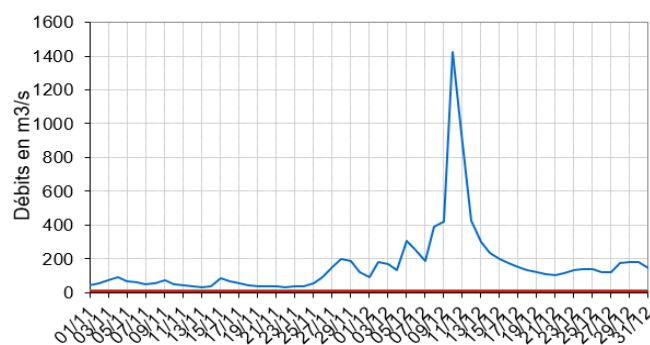
L'Adour à Aire sur Adour (aval Lees)



L'Adour à Audon

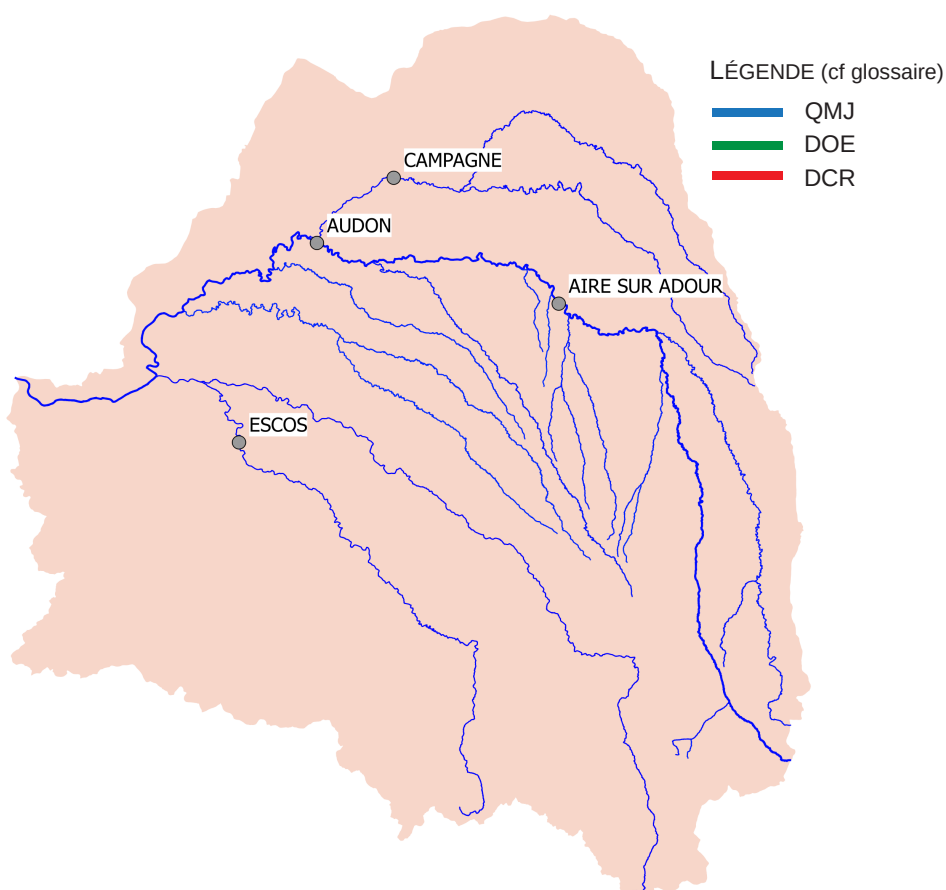


Le Gave d'Oloron à Escos

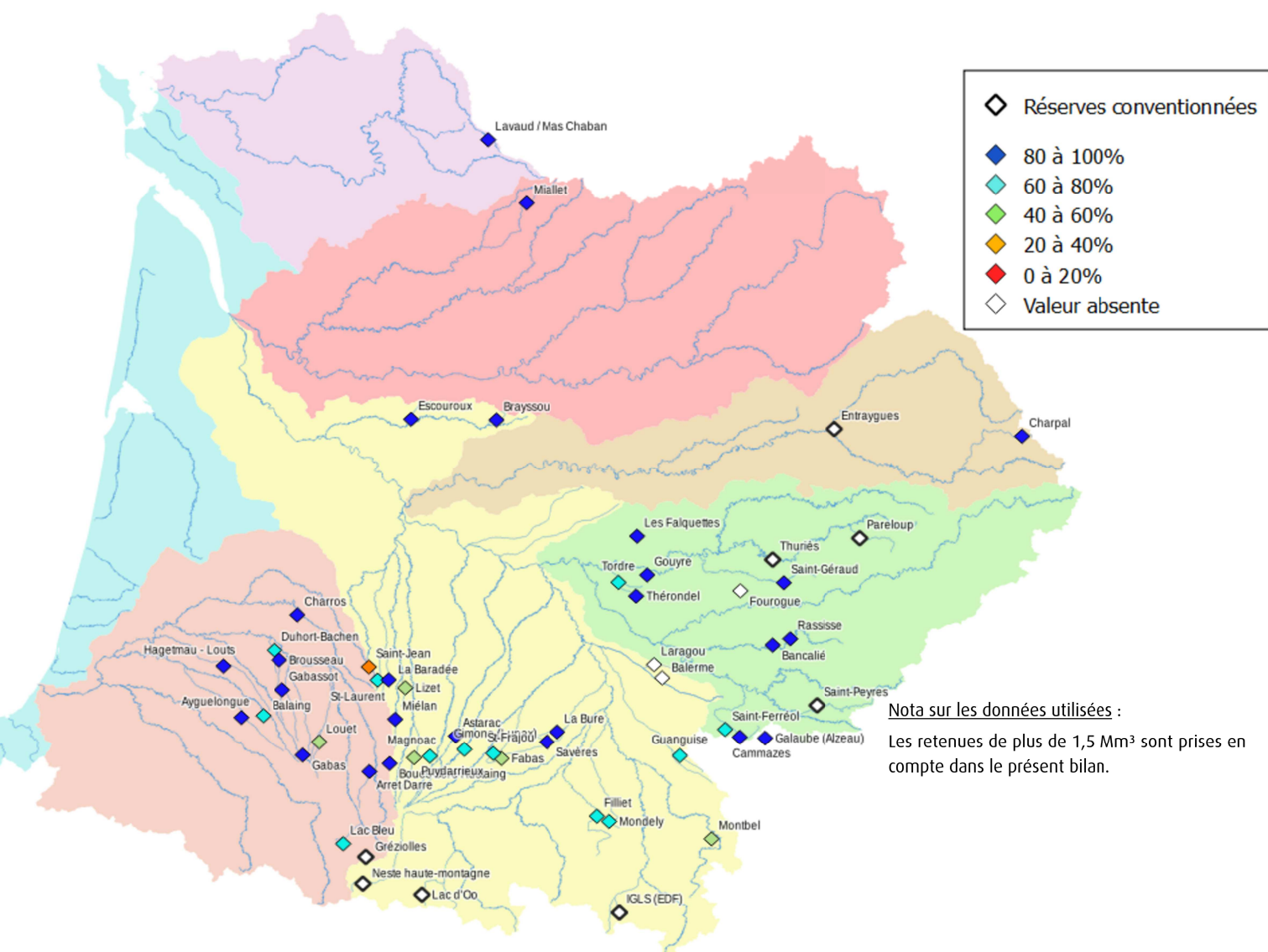


Nota sur les données utilisées :

Le bulletin est réalisé avec les valeurs de débit consolidées et bancarisées à la date de sa publication. Elles peuvent donc différer des données brutes utilisées pour la gestion de l'étiage en temps réel.



Taux de remplissage des barrages au 1^{er} janvier 2022



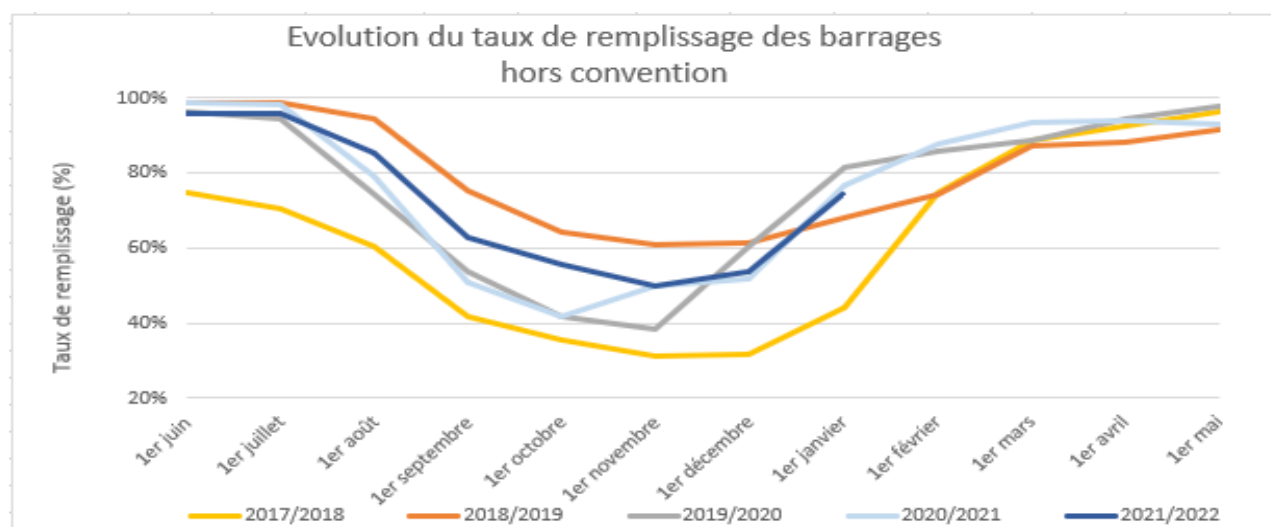
Nota sur les données utilisées :
 Les retenues de plus de 1,5 Mm³ sont prises en compte dans le présent bilan.

Au 1^{er} janvier 2022, le taux de remplissage global des retenues non conventionnées est de 74,1 % (soit 289 Mm³), contre 76,8 % à la même période en 2021. Au 1^{er} décembre 2021, il était de 53,6 % (soit 209 Mm³). Le remplissage des réserves s'est engagé sur le mois de novembre 2021.

Une retenue présente un taux de remplissage inférieur à 40 %, il s'agit de la retenue de Saint-Jean sur la Douze (34,9 %). Quatre retenues présentent un taux de remplissage compris entre 40 et 60 % (Louet sur le Louet, Fabas sur le Touch, Montbel sur l'Hers-Vif, Lizet sur l'Osse et Puydarrieux sur la Baise).

Au 1^{er} janvier seules les réserves de Haute-Montagne du Système Neste sont encore sous convention pour un volume de 10Mm³. Le taux de disponibilité est de 64 % (6,4 Mm³).

Evolution du taux de remplissage des barrages hors convention



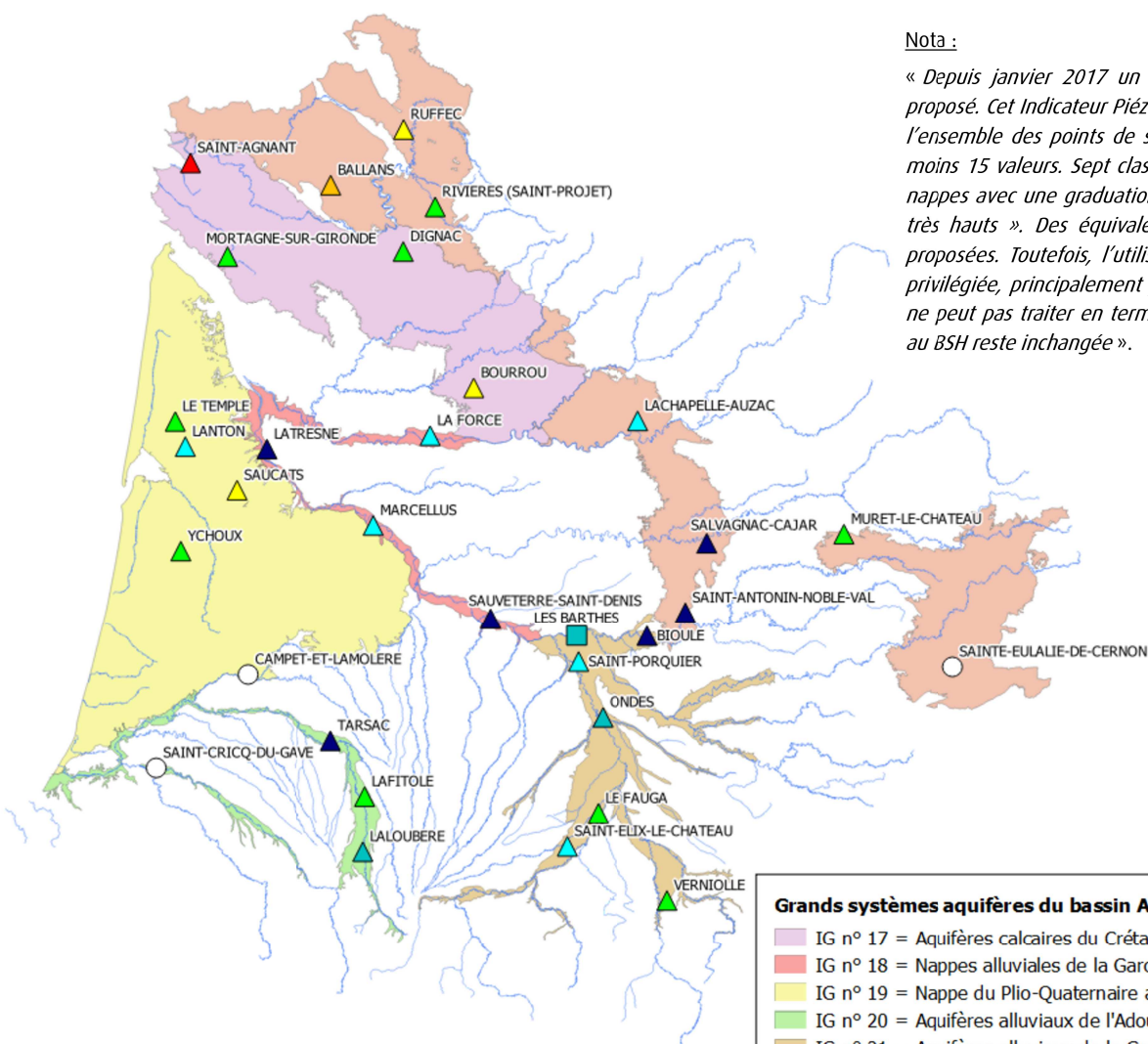
Sur le mois de décembre, 80 Mm³ ont été stockés dans les réserves non conventionnées et 95 Mm³ depuis le 1^{er} novembre (début du remplissage).

Bilan du taux de remplissage des barrages par sous-bassin au 1^{er} décembre 2021 et au 1^{er} janvier 2022

Sous-bassin	Taux de remplissage 1 ^{er} janvier 2022 (%)	Taux de remplissage 1 ^{er} janvier 2021 (%)	Taux de remplissage 1 ^{er} décembre 2021 (%)	Taux de remplissage 1 ^{er} décembre 2020 (%)	Taux de remplissage 1 ^{er} novembre 2021 (%)
Adour	81.5%	83.3	45.0%	50.1	39.8
Charente	96.1%	79.5	82.7%	37.9	80.8
Dordogne	100.8%	100.7	85.8%	99.7	83.6
Garonne	59.4%	69.7	45.0%	54.4	44.4
Lot	93.8%	100.0	82.7%	99.1	82.7
Système Neste	69.1%	77.9	43.2%	48	45.1
Tarn-Aveyron	88.4%	78.0	72.7%	48.6	58.8
Total non conventionné	74.1%	76.8	53.6%	52	49.9
Total conventionné					

Le bassin présentant le plus faible taux de remplissage au 1^{er} janvier 2022 est le système Neste.

Décembre 2021



Nota :

« Depuis janvier 2017 un nouvel indicateur de l'état des nappes est proposé. Cet Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS) est applicable sur l'ensemble des points de suivi des niveaux d'eau souterraine ayant au moins 15 valeurs. Sept classes ont été retenues pour indiquer l'état des nappes avec une graduation allant de « niveaux très bas » à « niveaux très hauts ». Des équivalences en termes de période de retour sont proposées. Toutefois, l'utilisation de la terminologie propre à l'IPS sera privilégiée, principalement pour les nappes à cycle pluriannuel (que l'on ne peut pas traiter en termes de période de retour). L'iconographie liée au BSH reste inchangée ».

Evolution récente :

- △ Hausse
- Stable
- ▽ Baisse
- Indéterminée

Niveau des nappes :

- Très haut
- Haut
- Modérément haut
- Autour de la moyenne
- Modérément bas
- Bas
- Très bas
- Indéterminé

Grands systèmes aquifères du bassin Adour-Garonne

- IG n° 17 = Aquifères calcaires du Crétacé supérieur du Périgord et du bassin angoumois
- IG n° 18 = Nappes alluviales de la Garonne aval et de la Dordogne
- IG n° 19 = Nappe du Plio-Quaternaire aquitain
- IG n° 20 = Aquifères alluviaux de l'Adour et du Gave de Pau
- IG n° 21 = Aquifères alluviaux de la Garonne amont et de ses principaux affluents
- IG n° 22 = Aquifères calcaires karstifiés du Jurassique moyen et supérieur

Source : BRGM

La fin d'année 2021 a été marquée par des précipitations conformes à la normale, et donc relativement abondantes, en particulier en décembre, dans un bassin Adour-Garonne soumis globalement à un climat de type océanique. Combiné à la baisse des températures limitant l'évapo-transpiration, ces deux derniers mois ont donc signalé le début de la période de recharge 2021-2022.

Si, au mois de novembre, le nombre d'indicateurs ponctuels présentant un niveau orienté à la baisse dépassait toujours le nombre d'indicateurs avec un niveau en hausse (43% contre 36%), la situation au mois de décembre indique plus franchement une recharge généralisée des nappes, avec 97% d'indicateurs ponctuels ayant vu leur niveau augmenter lors du dernier mois de 2021.

En matière d'IPS, l'évolution sur les deux derniers mois est contrastée par rapport au mois d'octobre. Le mois de décembre se caractérise par un tiers (31%) de niveaux hauts ou très hauts, correspondant essentiellement (21%) à des niveaux très hauts, un cinquième (21%) de niveaux modérément hauts, un tiers (31%) de niveaux proches de la moyenne et 16% de niveaux inférieurs à la moyenne, correspondant majoritairement (10%) à des niveaux modérément bas.

Au niveau géographique, la situation évolue légèrement. La situation reste favorable pour les nappes alluviales, et tout particulièrement pour celles de la Garonne aval et de la Dordogne. Par contre, la situation est moins favorable pour les Charentes et le Périgord, que ce soit pour les aquifères calcaires du Jurassique ou du Crétacé.

Situation au 1^{er} janvier 2022

Au 1^{er} janvier 2022, seul un arrêté de restriction est encore en vigueur, il s'agit d'une interdiction de remplissage des réserves pour irrigation sur le département de la Charente-Maritime.

Durant les mois de novembre et décembre, trois départements étaient encore soumis à des restrictions : la Lozère de niveau alerte renforcée (jusqu'au 04/11/2021), le Lot pour une interdiction de manœuvre des vannes et de remplissage des plans d'eau (jusqu'au 30/11/2021) et la Charente-Maritime pour une interdiction de remplissage des réserves pour irrigation encore en vigueur au 1^{er} janvier 2022.

Durant l'année 2021, 218 arrêtés de restrictions sont entrés en vigueur sur le bassin Adour-Garonne.

QMJ	Débit moyen journalier exprimé en m ³ /s.
VCN10	Minimum annuel du débit moyen calculé sur 10 jours successifs. Par extension, la courbe des débits moyens glissants sur 10 jours est appelée courbe du VCN10 (exemple : VCN10 du 20/07 = moyenne des QMJ du 11/07 au 20/07). Le VCN10 sera égal au minimum enregistré sur la courbe du VCN10.
Période de retour	Ce terme caractérise la fréquence d'apparition d'un phénomène. Il correspond au nombre statistique d'années séparant deux événements de grandeur égale ou supérieure. Dans ce cadre, on distingue pour les débits, les événements excédentaire (humide) et déficitaire (sec).
DOE	Le débit objectif d'étiage (DOE) est la valeur de débit fixée par le SDAGE : - au-dessus de laquelle sont assurés la coexistence normale de tous les usages et le bon fonctionnement du milieu aquatique, - qui doit en conséquence être garantie chaque année pendant l'étiage. Le DOE est respecté pour l'étiage d'une année si, pendant cet étiage, le plus faible débit moyen de 10 jours consécutifs (VCN10) n'a pas été inférieur à 80 % du DOE (VCN10 > 0,8 x DOE). Le DOE ainsi défini doit être respecté statistiquement 8 années sur 10.
QA	Débit d'alerte. Il correspond à 80 % du DOE. Dans la majorité des dispositifs cadres de limitation des usages, les premières limitations peuvent être prises à partir du moment où le QMJ, en moyenne sur 3 ou 5 jours, franchit ce seuil.
QAR	Débit d'alerte renforcée. Il correspond au tiers inférieur entre le DOE et le DCR. $QAR = DCR + 1/3 (DOE - DCR)$. Dans la majorité des dispositifs cadres de limitation des usages, des limitations de 50 % des prélèvements sont prises à partir du moment où le QMJ, en moyenne sur 3 ou 5 jours, franchit ce seuil.
DCR	Le débit de crise (DCR) est la valeur de débit fixée par le SDAGE : - au-dessous de laquelle sont mises en péril l'alimentation en eau potable et la survie des espèces présentes dans le milieu, - qui doit en conséquence être impérativement sauvegardée par toutes mesures préalables, notamment de restriction des usages.
Evapotranspiration	Quantité d'eau consommée qui comprend d'une part l'eau transpirée par la plante, d'autre part l'évaporation directe à partir du sol.
Pluie efficace	Différence entre les cumuls de précipitations et l'évapotranspiration réelle. Elle peut donc être négative.
Indicateurs globaux Indicateurs ponctuels	Les indicateurs globaux (IG) traduisent les fluctuations moyennes des nappes. Ils sont intégrateurs d'indicateurs ponctuels (IP) qui leur sont attachés et qui correspondent à des points de surveillance du niveau des nappes (piézomètres).

Pour télécharger le bulletin de situation hydrologique :

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-hydrologiques-a18342.html>

Rédaction : DREAL de bassin Adour-Garonne avec les contributions de DREAL Occitanie, DREAL Nouvelle-Aquitaine, Météo France, EDF et gestionnaires d'ouvrages, Office Français de la Biodiversité, Bureau de Recherche Géologiques et Minières
Photos : DREAL Occitanie (l'Adour à Saint-Mont (32), La Garonne à Gagnac (31), La Garonne à Fronsac (31))

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,
1, rue de la Cité administrative, CS 80002, 31074 Toulouse Cedex 9